

# Lettre d'Info du CESSMA

N°17, 17 février au 21 février 2020

---

## *Le CESSMA en lutte*

*Les adresses de contact pour faire circuler l'information ou/et être informé*

---

<https://framalistes.org/sympa/info/p7pournosretraites> : Paris Diderot

<https://www.facebook.com/univpopdiderot/> : programme de l'université populaire Paris Diderot

<https://universiteouverte.org/> : liste de diffusion de Facs et labos en lutte + analyses des répercussions des réformes des retraites et de l'ESR.

[https://framalistes.org/sympa/info/inalco\\_mobilisation.2020](https://framalistes.org/sympa/info/inalco_mobilisation.2020)

inalco\_mobilisation.2020@framalistes.org

Caisse de grève Paris Paris Diderot : <https://www.cotizup.com/p7-pour-nos-retraites>

Site de Sauvons la Recherche: <http://www.sauvonsluniversite.fr/>

Plateforme RogueESR : Site: <http://rogueesr.fr>

Contact : contact@rogueesr.fr

Twitter : @rogueesr

Groupe Jean-Pierre Vernant: <https://www.groupejeanpierrevernant.info/Apropos.html>

Contact: groupe.jp.vernant@gmail.com

Twitter: @Gjpvernant

QUELQUES STATISTIQUES SUR LA PRECARITE ET LA PARTICIPATION DES NON-TITULAIRES A L'ENSEIGNEMENT LA RECHERCHE ET LES TÂCHES ADMINISTRATIVES A PARIS DIDEROT

## [Les motions adoptées à l'Université de Paris \( Site Diderot \)](#)

Les personnels et étudiant.e.s de l'Université de Paris sont mobilisé.e.s depuis le 5 décembre. Le mouvement s'est désormais étendue à la majorité des unités

Toutes les motions votées à l'Université de Paris sont disponibles sur le site <https://p7enlutte.noblogs.org/>

Motions d'UFR : GHES, EILA, Etudes Anglophones, Physique, Informatiques, Mathématiques et informatiques, LAC,

motions des départements Histoire, Histoire et philosophie des Sciences, Sciences Sociales, Etudes psychanalytiques, ainsi que les motions de l'INTER AG Paris Diderot, de l'INTER AG Paris Descartes, les motions de l'AG BIATSS, les lettres des étudiant.e.s mobilisé.e.s.

Motions de laboratoires : CESSMA, SPHERE, URMIS, LADYSS, MPQ

Une AG de l'UFR LCAO se tiendra mardi 25 février à 17h15.

Motions votées dans les départements, UFR et AG de P7 :

<https://padlet.com/diderotpournosretraites/zw232ji4j5ah>

Presque toutes ces motions demandent la banalisation des enseignements et appellent à la grève les jours de mobilisation nationale. Certains départements sont en grève reconductible des enseignements (Sciences Sociales, Etudes Psychanalytique) ou pratiquent la rétention des notes (Histoire, Sciences Sociales).

Le **Conseil de faculté Humanités et Sociétés** a décidé de la **banalisation de la journée du 5 mars** (l'annonce sera diffusée à partir du 24 février).

De nombreuses activités, cours alternatifs, conférences, débats, sont organisées par les UFR, Laboratoires et Départements. Les informations sont relayées par l'Université Populaire :

Calendrier des événements sur la fac (Université Populaire, cours alternatif) :

<https://padlet.com/diderotpournosretraites/t8kj1j0yt9fz>

Des propositions pour l'Université Populaire peuvent également être faites sur ce lien :

<https://lite.framacalc.org/9ez3-nu8431v00l>

Enfin, le site P7enlutte.org met à disposition de nombreuses ressources pour la mobilisation s, Ressources (présentations powerpoints, vidéos explicatives, etc.):

<https://padlet.com/diderotpournosretraites/j413cz0jgfk7>

ainsi que le lien vers la caisse de grève Paris Paris Diderot :

<https://www.cotizup.com/p7-pour-nos-retraites>

Pour être tenu.e au courant de la mobilisation sur Paris Diderot et y participer, s'inscrire sur la liste <https://framalistes.org/sympa/sigrequest/p7pournosretraites>

(envoyer un mail à [sympa@framalistes.org](mailto:sympa@framalistes.org) avec en objet "Nom Prénom subscribe p7pournosretraites")

Et surtout, **le 5 mars, les facs et labos s'arrêtent !**

<https://universiteouverte.org/2020/02/13/le-5-mars-saffiche-partout/>

---

## *Les motions adoptées à l'INALCO*

---

Une motion devrait être soumise au CA de l'INALCO le 21 février 2020 puis au CS, au conseil de département Afrique Ocean Indien à la rentrée ...

### *Motion du Département ASUH - Asie du Sud et Himalaya*

Le conseil du département Asie du Sud et Himalaya (Inalco), réuni le mercredi 12 février 2020, déclare son opposition au projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). Cette mobilisation s'inscrit dans le contexte de la mobilisation contre la réforme des retraites, qui menace l'attractivité des carrières dans l'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) et de la défense du service public.

Nous manifestons notre opposition aux orientations et intentions exprimées dans les rapports (« Financement de la recherche », « Attractivité des emplois et des carrières », « Recherche partenariale et innovation »), relayées par diverses prises de position publiques. Ces orientations sont contraires aux diagnostics, propositions et recommandations faits notamment par le Comité National de la Recherche Scientifique et le collectif des Sociétés savantes.

#### **NOUS NOUS OPPOSONS EN PARTICULIER :**

- À l'amplification de la **contractualisation** et de la **précarisation des jeunes chercheurs** et des **personnels BIATS et ITA** ;
- À la **remise en cause du statut des enseignants chercheurs et des chercheurs**, avec la disparition de la référence aux 192h équivalent TD annuelles ;
- Au **recours massifs aux enseignants contractuels / vacataires** ;

- À l'**accentuation des inégalités et de la concurrence entre acteurs et institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche** ;
- À la **limitation radicale de la liberté de la recherche** par la **généralisation d'un financement de la recherche sur projet**, la **marginalisation de la recherche fondamentale** au profit d'orientations déterminées et d'objectifs et performances à court terme ;
- À la **mise en place d'un *tenure-track*** (« chaire d'excellence junior » de 5 à 7 ans, suivie d'une évaluation établie sur des « critères d'excellence internationaux ») qui s'accompagnera de la **disparition du corps des Maître.esse.s de conférences** ;
- À la **suppression de procédures qui garantissent l'équité de traitement des personnes** : *qualification, modalité de recrutement, définition du service et attribution des promotions.*

Nous rappelons notre **ATTACHEMENT A UNE RECHERCHE PUBLIQUE DE QUALITE** fondée notamment sur :

- La **dimension collective des recherches** et le **principe de coopération** au sein d'une communauté de chercheurs entre acteurs de la recherche, entre laboratoires, entre institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- La **liberté des chercheurs dans le choix des thèmes de recherche** ;
- L'**importance de la recherche fondamentale**, en particulier en sciences humaines et sociales (SHS).

#### **NOUS DEMANDONS :**

- L'**augmentation nette et durable du nombre de titulaires recrutés**, enseignants et chercheurs comme personnels d'appui, afin de permettre au moins le maintien des effectifs et de fournir des débouchés aux nombreux jeunes réduits à la précarité ;
- La **revalorisation des carrières de tous les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche** (*chercheurs, enseignants chercheurs, ingénieurs, BIATTS, ITA*), et en particulier des plus jeunes (sans que cela soit limité aux chercheurs et enseignants-chercheurs recrutés en 2021)
- L'**augmentation du nombre des contrats doctoraux et leur revalorisation** ;
- L'**augmentation des budgets et des dotations récurrentes des départements et laboratoires**, indispensable à la sérendipité et à l'efficacité d'une recherche publique ambitieuse, à la hauteur des défis contemporains de tous ordres ;
- L'**ouverture d'une concertation sur l'allocation des dépenses de la recherche** entre les infrastructures lourdes et d'autres dépenses (par exemple shs) d'une part, d'autre part entre l'ANR et les dotations permanentes aux laboratoires ;
- Le **transfert des budgets du crédit impôt recherche à la recherche publique** ;
- La **prise en compte des conclusions de la consultation de début 2019.**

**NOUS INVITONS DE MANIERE PRATIQUE NOS COLLÈGUES À :**

- o PARTICIPER A LA GREVE ET AUX ACTIONS DE MOBILISATIONS ET DE MANIFESTATIONS CONTRE LA REFORME DES RETRAITES ET LA LPPR ;
  
- o ENVISAGER DE **DÉMISSIONNER DE TOUTES LEURS FONCTIONS ADMINISTRATIVES** ;
  
- o SOUTENIR LES ACTIONS VISANT A REORIENTER LES ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE VERS LA SITUATION ET LE MOUVEMENT ACTUEL ;
  
- o RENDRE VISIBLE LA MOBILISATION DANS LES INTERVENTIONS PUBLIQUES, DANS LES MANIFESTATIONS, ET DANS LES SIGNATURES ELECTRONIQUES.

*Motion adoptée à l'unanimité des collègues présents ou représentés.*

### *Motion contre la réforme de la formation et du recrutement des enseignants (Master MEEF et concours du CAPES)*

Les membres du Cermom (Inalco, Paris), réunis en assemblée générale le lundi 10 février 2020, se félicitent du report – annoncé le jeudi 16 janvier – de la réforme du master MEEF et du CAPES présentée par le Ministère de l'Éducation nationale.

Ils expriment toutefois leur opposition au projet actuel qui, tout en demeurant particulièrement flou, pose de multiples problèmes sur le fond comme sur la forme. Ils demandent une clarification des propositions avancées par le Ministère sur l'organisation du Master MEEF et sur le concours lui-même, et appellent à une concertation large de l'ensemble des acteurs participant à la formation pour permettre l'élaboration d'un projet cohérent et pensé dans l'intérêt des candidats et de leurs élèves.

Ils rappellent leur attachement au maintien d'un concours national ouvert à tous. L'entrée en M1 MEEF ne doit pas se substituer au concours pour sélectionner les étudiants qui doivent par ailleurs pouvoir passer le concours en candidats libres.

Ils rappellent leur attachement à la dimension disciplinaire et scientifique du concours, qui doit être évaluée à l'écrit et à l'oral, en maintenant des programmes le garantissant. La « professionnalisation » ne saurait être menée au détriment du socle que constitue la maîtrise des disciplines, mais dans le cadre d'une articulation entre ces deux dimensions.

Dans l'intérêt des étudiants, ils demandent que le projet envisagé pour l'année de M2 – durant laquelle les étudiants devraient mener de front préparation au concours, stage en tiers- temps et rédaction d'un mémoire –, soit reconsidéré. L'accumulation de ces tâches ne peut permettre

ni la préparation d'un concours dans de bonnes conditions, ni l'investissement complet dans un stage, ni la rédaction d'un mémoire solide en lien avec ce dernier.

**Motion votée à l'unanimité.**

*La motion " LPPR " du CERMOM - Centre de recherches Moyen-Orient Méditerranée, EA 4091*

**Les membres du Cermom** réunis en assemblée plénière le 10 février 2020, s'inquiètent des propositions des rapports préalables au futur projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Le Cermom s'oppose notamment :

- à la suppression de la procédure de qualification,
- à la suppression de la clause d'accord des intéressés pour la modulation des services,
- à la suppression de la référence aux 192 heures (équivalent TD) d'enseignement et donc de la rémunération des heures complémentaires,
- à la création de nouveaux contrats de travail d'exception aux dispositions statutaires (« tenure tracks », « CDI de mission »)
- à la disparition programmée des financements pérennes de la recherche au profit d'un financement par appels à projets généralisé, dévoreurs de temps pour des résultats souvent incertains.
- à une évaluation comptable de la recherche.

En effet, de telles mesures accentueraient encore la dégradation des conditions d'exercice du métier d'enseignant-chercheur, déjà fortement détériorées depuis dix ans (cours CM transformés d'autorité en TD, développement de DU au détriment de diplômes nationaux, etc.). Elles seraient une négation des droits et des libertés statutaires des enseignants-chercheurs qui sont absolument nécessaires à un enseignement et à une recherche indépendante de haut niveau.

En conséquence, les enseignants-chercheurs du Cermom :

- demandent que soient reconnus leurs droits à enseigner dans des diplômes nationaux et que soit préservée la qualité de la formation universitaire.
- demandent que les enseignants-chercheurs soient étroitement associées à l'élaboration de tout projet visant à modifier ou réformer les conditions dans lesquelles s'exercent au niveau national l'enseignement supérieur et la recherche.
- demandent aux collègues à ne pas s'engager dans les dispositifs locaux visant à se dispenser des instances nationales d'évaluation, seules garantes de procédures équitables et indépendantes au niveau national.

Les enseignants-chercheurs du Cermom considèrent que le renforcement nécessaire de la recherche passe notamment par :

- un renforcement de l'emploi permanent et statutaire, pour lutter contre la précarité croissante des docteurs et des personnels de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
- une juste rémunération des enseignants-chercheurs par une véritable revalorisation salariale ;
- la garantie et l'augmentation significative des budgets récurrents des laboratoires afin de permettre à tous les enseignants-chercheurs d'avoir les moyens de mener leurs missions sans avoir nécessairement recours à des appels à projets ;
- une augmentation significative du nombre de CRCT (congrés de recherche), conformément à ce qui était prévu dans les statuts de 1984 (avoir un congé recherche tous les 7 ans).

Pour préserver l'avenir de la recherche et de l'Université, nous restons mobilisés.

### *La motion " Retraites " du CERMOM - Centre de recherches Moyen-Orient Méditerranée, EA 4091*

Les membres du Cermom réunis en assemblée plénière le 10 février 2020, expriment leur plus ferme opposition au projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement dont les modalités actuelles ne manqueront pas d'aboutir à une brutale diminution des pensions, en particulier pour les femmes. Pour l'heure, la principale piste annoncée par le gouvernement pour compenser les pertes très élevées subies par les enseignant.es, de la maternelle au supérieur, est la voie indemnitaire ; or, les primes ne concernent qu'une minorité d'entre elles et eux, et ne sauraient compenser le gel du point d'indice depuis 10 ans.

Le Cermom dénonce en outre l'amplification des inégalités de rémunération et de pension qui résulterait de l'instauration de ce système de retraite dit universel. L'adoption d'un tel régime représente une régression d'une ampleur inédite du pouvoir d'achat et amoindrit l'attractivité de la fonction publique, détériorant la qualité des recrutements des enseignants-chercheurs et ignorant les spécificités et les contraintes de leurs carrières (longue durée de formation, pénurie de postes).

---

## *Les activités prévues*

---

=> **Happening créatif** pour la fabrication collective d'une ou deux banderoles INALCO multilingue, **le lundi 2 mars 2020, de 11h à 16h** dans le hall ascenseurs du niveau 2. Avec Melanie Bourlet, Selma Tufanet François Stuck.

=> **Participation au cortège** du jeudi 5 mars : l' AG de l'INALCO a adopté à l'unanimité l'idée d'une participation des étudiants et des enseignants avec déguisements, éléments de costumes, coiffures et drapeaux ou tout autre accessoire représentant les langues enseignées

### *Dans le cadre de l'Université populaire*

=> **Mardi 25 février, Inalco**, 65 rue des Grands Moulins, Salle 3,15 3e etage , 14 h 00-16 h 00  
*"Une lutte déjà internationale Mouvements étudiants et universitaires dans le monde »* avec Nathalie Portilla (Mexique), Cassio Santos Melo (Brésil), Lama kabbanji (Liban) et Caterina Scalvedi (Etats-Unis).

### *Les idées pour la journée Universités mortes*

- Participation à la manifestation avec un Cortège INALCO "déguisé" avec les drapeaux des pays dont les langues sont enseignées

---

## *Les comptes-rendus d'AG du CESSMA*

---

**Compte rendu de l'AG consacrée à la mobilisation de l'ESR contre les retraites et la LPPR demain vendredi 14 février, à 11 H à Olympe de Gouges.**

*Les membres du laboratoire CESSMA se sont réunis en assemblée générale le 14 février 2020 afin de définir la position du laboratoire au regard de la mobilisation contre les retraites et la LPPR.*

- *Prenant acte de l'amplification des mobilisations des personnels de l'ESR contre les orientations exprimées dans les rapports préparatoires à la LPPR et les versions intérimaires de la loi rendues publiques, sans oublier les déclarations des responsables de l'ESR (confirmation de la*



*mise en place de tenure tracks, augmentation du % des financements par projet et absence de garantie sur le maintien d'un financement pérenne des laboratoires, absence de perspectives de recrutements sur des postes de fonctionnaires) ....*

La suite sur

[http://cessma.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article1461&var\\_mode=calcul](http://cessma.univ-paris-diderot.fr/spip.php?article1461&var_mode=calcul)

---

## *Les compte-rendu d'AG de l'INALCO*

---

### *Compte-rendu de l'AG INALCO VENDREDI 7 FEVRIER 2020*

***Cécile F., Mélanie B. et J-Luc M.***

**Présence** : 20 à 40 selon le moment dont 4-5 administratifs, 5-6 étudiants (dont pas mal de manifestants du jeudi 6/02).

Forte présence du département Europe (7 enseignants 2 étudiants) mais sont représentés aussi les départements Eurasie, Japon, Corée, Afrique, Asie du sud, Asie sud-est et Pacifique avec des enseignants et des étudiants.

**Dans les discussions, il est ressorti notamment :**

- les étudiants souhaitent être mieux informés des enjeux des deux réformes et recevoir le soutien des enseignants pour faire passer l'info pour encourager à la mobilisation y compris s'il y a cours.

- les enseignants évoquent le bilan de 2009 et l'enthousiasme de la mobilisation alors. Le défi ? Parvenir à faire aussi bien avec un meilleur résultat ! Rendre la participation de l'INALCO plus visible pour attirer les média et plus « fun » pour entraîner les étudiants.

Chez tous :

- **un souci partagé d'informer en élargissant et connectant un maximum les problèmes et les situations de tous les acteurs**, dans et hors de l'université, pour ne pas se cantonner dans le corporatisme étroit (les recrutements de MCF, le CNU, les 192 h. sans pour autant perdre de vue

que ces attaques sont des marqueurs de l'esprit libéral général ...). Il faut **penser global** : qualité de l'accueil des étudiants, situation des personnels et des enseignants précaires, frais d'inscription étudiants, niveau de la recherche, liens avec la réforme des retraites.

- Tout le monde OK sur le fait que ce projet institutionnalise et renforce la précarité, qui devient un mode d'être de notre société : une situation particulièrement dramatique pour les étudiants comme pour les personnels administratifs et enseignants précaires, qui seront les premiers touchés par ces réformes. **Nous devons, titulaires, nous montrer solidaires des précaires**, davantage prêter attention à ce qu'ils vivent depuis longtemps déjà.

« la précarité structurelle et la dégradation des conditions de travail touchent déjà les acteur·ices du privé et du public. Elles affectent d'ores et déjà le monde universitaire. En tant que non-titulaires enseignants, beaucoup de **jeunes précaires** sont confronté·es à la pauvreté, à l'incertitude professionnelle qui rejaillit sur leur vie privée, à l'invisibilisation et à la déconsidération de leur travail, et ce qu'ils soient vacataires, chômeur·ses ou au RSA (quand ils sont de nationalité étrangère), contractuel·les, auto-entrepreneur·es, doctorant·es non financé·es et docteur·es, etc.

Pourtant, ils assurent la majorité du travail administratif (30 % des effectifs à l'INALCO), de recherche et d'enseignement (les vacances d'enseignement, par exemple, correspondent à 13 000 équivalents temps plein de postes de maître·sses de conférence à l'échelle nationale), et cela va en s'accroissant. Les jeunes chercheur·ses alternent entre contrats ponctuels et périodes de chômage pour produire des recherches, les doctorant·es et docteur·es sans poste sont contraint·es au travail gratuit : recherche, surveillance, corrections, vacances non rémunérées, etc. Quand ils sont rémunéré·e·s, les vacataires et enseignant·es en contrat doctoral le sont en dessous du SMIC horaire ».

Pour en savoir plus : <https://universiteouverte.org/2020/02/04/communiquede-lassemblee-generale-nationale-des-precaires-de-lenseignement-et-de-la-recherche-du-01-02-2020/>

En une heure de discussion, le champ des motifs de **mécontentement liés à la retraite et à la LPPR** a été balayé mais on n'a pas eu le temps de vraiment formaliser ni de voter des propositions complètes. Une chose semble s'imposer cependant, il est **difficile de faire de la rétention de notes** car nous avons trop d'étudiants étrangers dont les dossiers doivent repartir complets dans leur pays d'origine dès juin ou juillet.

En revanche, l'idée de **boycotter les évaluations de Parcours'Sup** semble remporter plus de suffrage : une position à adopter plus tard en fonction des réactions du gouvernement.

**CONCRETEMENT :**

Tout le monde lors d'un vote à main levée a accepté **deux idées ou pistes d'action** empruntées en partie aux conclusions du Collectif de Saint Denis réuni les 1 et 2 février en vue de la **JOURNEE NATIONALE du JEUDI 5 MARS.**

-

**Objectif : stimuler la mobilisation des étudiants, des collègues précaires ... et des collègues en général avec des objectifs clairs :**

1) **pour l'info** : il est décidé que des « informants » circuleront dans les salles de cours et amphis des collègues qui l'acceptent pour informer les étudiants dès la semaine du 10 février mais systématiquement pendant la semaine de la rentrée avant la manifestation du 5 mars.

Comme c'est difficile à planifier à l'échelle de l'INALCO, on s'entend pour procéder prioritairement à l'échelle des départements. Ce qui n'empêche pas des collaborations inter-départements mais plutôt au coup par coup selon les disponibilités, les emplois du temps, etc. Si possible en binômes (incluant enseignants, étudiants et administratifs)

Chacun peut (1) construire son argumentaire (2) opérer à partir d'une vidéo commentée (3) partir d'une trame d'idées et de données à formaliser rapidement mais en parlant avec ses tripes surtout.

• Dès la semaine prochaine si des volontaires sont prêts puis surtout la semaine de la rentrée.

Sont disponibles : Cécile F. (Europe), Mélanie B. et J-Luc M. (Afrique), Pierre J. et François St. (adm°)

Qui d'autres ? Pour que nos collègues nous contactent ?

2) **pour la visibilité** : on adopte à l'unanimité des présents l'idée d'une participation festive et déguisée aux mobilisations à venir :

- participation déguisée à la manifestation du jeudi 5 mars : avec drapeaux (*qui les achète ? où ?*), "dragon-chenille asiatique" (*qui est en lien avec les associations qui les mobilisent à l'INALCO ?*) et autres décors marrants (*qui les fabrique ?*)

- le défilé déguisé valorisera les spécificités sympathiques de l'Inalco, comme patrimoine national fragile et en même temps facilement identifiable (on a vu les réactions des gens dans les manifs qui prennent la banderole en photo)

- "flash-mob", à la manif et à l'Inalco, ça peut être la même. Julie F. a eu une idée intéressante, à partir des drapeaux (et du cas de la SOAS qui va mal) avec « L'enterrement des langues » : on énumère les langues [*qui a un mégaphone ?*] qui ferment si on ne gardait que les rentables et le porteur du drapeau correspondant s'écroule ... Un peu loin peut-être des deux projets de loi qui nous occupent mais cela a l'avantage faire le lien via l'idée de service public qui permet de faire vivre un établissement comme le nôtre. L'idée part du constat que non seulement les étudiants sont très peu informés mais aussi que le grand public ne sait rien de nos métiers.

- Renouveler la banderole « INALCO en Lutte »

### **ATELIERS à organiser**

Le problème est qu'on n'a pas eu le temps d'identifier/désigner des volontaires pour coordonner tout cela concrètement

- François S. avec Mélanie B. ont accepté de fabriquer la banderole et on a pensé à un **atelier banderole au 2e étage lundi 2 mars** : sorte de happening créatif, ce serait bien si des étudiants venaient.

- Etienne N. et Etienne B. feront une réservation de salle pour **refaire une réunion d'organisation matérielle entre mardi 11 et jeudi 13 février selon disponibilité**. *Ne peut-on utiliser la salle des directeurs de département en l'absence de salle*

- **Organiser une rencontre entre titulaires et précaires ?** (par exemple, jeudi 13/02, de 9h-11h ?)

---

### *Compte-rendu de l'AG Contre la Précarité du 12/02/2020*

---

(Sarah TL, Julie F.)

Il a d'abord été question de la **condition des enseignants précaires** (càd les non titulaires : chargés de cours, vacataires, vrais et faux ATER, etc.) de l'université. Sont notamment évoqués :

- Conditions de rémunération dégradantes : salaire extrêmement bas (33€/h en présentiel), heures de CM payées TD, salaire versé au bout de 6 mois, souvent pas de véritable contrat
- Invisibilité institutionnelle : ne sont représentés dans aucune instance (départements, conseils centraux)
- Isolement au sein des équipes, et entre enseignants précaires
- Vulnérabilité aux pratiques de harcèlement, mandarinat, etc.
- ... et pourtant : importance capitale des enseignants précaires pour faire marcher l'université

Il a été souligné que la LPPR ne vient qu'accentuer une situation déjà catastrophique. Il est apparu que ces conditions de travail des enseignements précaires sont parfois peu connues des enseignants titulaires.

Sont avancées les propositions suivantes :

- **Produire des « chiffres chocs »** pour illustrer l'importance des enseignants précaires dans le système actuel :
    - o faire le calcul du nombre de titulaires qui pourraient être recrutés sur le nb d'heures assurées par les enseignants précaires ;
    - o refaire les maquettes des départements en grisant les enseignements assurés par les précaires ;
    - o produire des « camemberts » faisant apparaître la répartition des statuts des enseignants, département par département.
  - **S'organiser localement à l'Inalco et soumettre une liste de revendications concrètes**, qui sera diffusée au niveau des directeurs de département, ainsi qu'à la présidence et aux conseils centraux, p.ex. :
    - o Paiement mensuel des heures de cours assurées. Mention est faite d'une circulaire ministérielle de 2007 permettant d'appuyer juridiquement cette revendication (il apparaît en outre que les pratiques varient selon les départements)
    - o Paiement des heures de cours selon leur nature véritable (CM/TD)
    - o Production de vrais contrats, etc.
- >> A cette fin, une **mailing-list auto-organisée des enseignants-précaires** commence à circuler (contacter Marie Lorin <marie.lorin@inalco.fr> pour ajouter des collègues)
- **Faire voter au sein des départements des motions de solidarité avec les demandes des enseignants précaires**

Est également abordé le problème de **la précarité des personnels administratifs** :

- Le turn-over massif des postes administratifs précaires (avec des offres d'emploi publiées hebdomadairement à l'Inalco)
- Le sous-encadrement administratif catastrophique de l'Inalco, bien en dessous de la moyenne française

La question de la **démocratisation de la représentation institutionnelle** (départements et instances centrales) est également évoquée :

- o Absence des enseignants non titulaires
- o Inversion de la proportion MCF/PU entre leur nombre réel et leur représentation

De la part des étudiants émerge la proposition d'organiser une **université populaire** pour poursuivre la discussion mais aussi se regrouper et impliquer davantage les étudiants. Des pistes sont proposées :

- Date : avant la journée du 5 mars : les 2-3-4 mars
- Profiter du potentiel d'ouverture de l'Inalco : p.ex. proposer des cours sur l'histoire de la grève, des luttes sociales ailleurs dans le monde
- Tenir une **permanence** dans le hall du 2e étage : lieu d'information, de rencontre, et d'élaboration de la banderole pour la journée du 5 mars
- Organiser des discussions, débats, ateliers, etc. Possibilité de trouver une salle pour les organiser ?

Il est souligné qu'il **a été fait peu de place à la parole des étudiants** au cours de cette AG (et de manière générale), pourtant eux-mêmes sont victimes de la précarité !

Un **groupe whatsapp** des étudiants mobilisés et **une page facebook « Inalco en Lutte »** ont été créés. Encourager à les rejoindre (contacter Julie Fillatre <julie.fillatre@free.fr> ) !